faillite, soutient que les sociétés de Wasty et de Fibols sont des sociétés civiles et que ses opérations de bourse ont été faites non pas pour compte de tiers, mais pour son compte personnel, et que, par conséquent, c'est à tort que le tribunal dit qu'il était commerçant.

—

Les curateurs à la faillite personnelle de M. Philippart ont immédiatement demandé au président du tribunal de la Seine que ce jugement soit rendu exécutoire en France. M. le président ayant fait droit à cette demande, M. Philippart a assigné les curateurs en référé pour s'opposer à cet exécutoire. Vendredi le juge des référés a prononcé sur cette opposition. Son jugement porte qu'il n'y a pas lieu de tenir compte de l'opposition et que l'exécutoire devait suivre son plein effet.

—

Nous apprenons que M. Philippart vient d'arriver à Bruxelles.

—

A la suite de nouvelles importantes, M. E. Hanssens, l'un des curateurs à la faillite des Bassins Houillers, est parti précipitamment pour Paris.

—

Le tribunal de commerce de Bruxelles a fixé au 6 juillet 1876 la date de la cessation de payements de la Société anonyme des Bassins-Houillers.

Les curateurs ont fait assigner la société, en la personne de son administrateur délégué, M. Simon Philippart, aux fins de s'entendre autoriser à vendre de gré-à-gré ou publiquement les meubles, effets et marchandises dont se compose l'actif mobilier de la masse faillie.

Faits Divers

EPOUVANTE INCENDIE A NANCY. — L'*Epicerie Parisienne* de la rue Saint-Jean a été complètement brulée dans la nuit de samedi au dimanche. Deux garçons ont été brûlés.

Le *Journal de la Meurthe et des Vosges* du 21, qui raconte les détails de cet incendie, dit qu'au milieu de l'effondrement général, un boulanger vit distinctement apparaître l'un d'eux sur le toit du grenier et solliciter le secours d'une échelle, à l'instant même où ses cris étaient entendus, le plancher du grenier s'effondrait sous lui et le malheureux jeune homme disparaissait dans un tourbillon de flammes. Quelques heures plus tard lorsque les pompiers purent pénétrer au milieu des décombres et déblayer les gravois amoncelés, la pioche vint heurter un corps humain informe. Le cœur du cadavre avait été traversé par une pioche dont on se servait pour cette triste opération.

On dégagea ces restes fumants ; les membres avaient été séparés; la tête fut retrouvée à l'étage inférieur. Ce qui restait du tronc avait été réduit à l'état de charbonnoir. Le tronc était celui du malheureux qu'on avait vu appeler à grands cris le secours d'une échelle.

Le second cadavre avait été retrouvé dans son lit, asphixié probablement avant que tout mouvement lui eût été possible; les chairs également carbonisées, laissaient à nu les os : les extrémités étaient absolument réduites en cendres ; le crâne fracassé. Mais les membres étaient adhérents au tronc, les muscles convulsés. Tout indiquait dans ces restes informes à voir les symptômes d'une indicible angoisse et d'une mort pleine d'horreur. Ces deux jeunes gens tous deux âgés de 18 ans, se nommaient: l'un Victor Dardenne; était né à Ogéviller, canton de Blâmont; l'autre s'appelait Charles Plaisance, était natif de Delme (Lorraine annexée);les restes ont été toute la matinée exposés dans la salle des morts de l'hospice Saint-Charles.

Le Marquis de Nicolaï est mort hier matin, à dix heures et demie.

Les braconiers perdent en lui un terrible ennemi. Le marquis de Nicolaï était en effet le président de la *Société de répression contre le braconnage*, et il avait pris ses fonctions tellement à coeur que c'était lui-même qui, pendant la fermeture de la chasse, surveillait les perquisitions chez les restaurateurs parisiens.

Malheureux contrevenants qui avaient du gibier en temps prohibé ! Il avait une redoutable perspicacité pour le découvrir dans les endroits les plus cachés :

— Monsieur Brébant, ou monsieur Bignon, ou monsieur Noël, leur disait-il très bas, qu'est-ce que vous venez de cachor dans les poches de derrière votre redingote ?

— Un pigeon, monsieur le marquis, un simple petit pigeon...

— Ça un pigeon, monsieur Brébant, monsieur Bigeon, ou monsieur Noël ?... C'est un perdreau !

Et procès-verbal était immédiatement dressé par le redoutable marquis.

Le voilà mort. Mauvaise affaire pour le gibier !

VARIETES

Utilité des forêts au point de vue militaire

I

On a déjà indiqué dans divers ouvrages l'immense utilité des forêts qui justifie parfaitement ces mots de Pline le naturaliste : *mille sunt usus arborum.* Mais il est un point sur lequel la plupart des auteurs n'ont pas suffisamment insisté; nous voulons parler de l'utilité des forêts au point de vue militaire, stratégique, et nous nous proposons de présenter dans cet article quelques considérations dont l'intérêt ne saurait échapper à personne en se reportant aux dernières guerres de 1866, 1870 et 1871.

Dans l'armement des places fortes, les bois sont utiles pour la confection de palissades, liteaux, piquets, fascines, clayons, barrières, blindages, ponts, radeaux et autres ouvrages nécessaires pour la mise en état de défense. Une ordonnance royale du 24 décembre 1830 détermine à ce sujet comment devront avoir lieu les délivrances de bois et les mesures à prendre de concert entre les officiers du génie et les agents forestiers.

En forêt les chemins ouverts et empierrés pour faciliter le transports des bois fournissent ainsi l'élément d'une plus-value considérable dans la vente des produits annuels. Il présentent en même temps une très-grande utilité au point de vue stratégique en facilitant la marche des troupes soit pour l'offensive, soit pour la défensive.

Dans un mémoire intitulé : « *Les bois taillis,* » M. L. Metzinger, capitaine adjudant-major au 35me régiment d'infanterie, attire notre attention sur le rôle très-important que les bois ont joué dans les dernières guerres. Voici ce qu'il nous dit à l'occasion de la bataille de Sadowa, de cette fameuse journée du 3 juillet 1866 : « Pendant toute la « bataille quatorze bataillons prussiens « ont pu se maintenir dans le bois de « Maslowed contre cinquante bataillons « autrichiens. Accablés par le nombre, « ils perdaient la lisière du bois trop « étendue pour qu'ils pussent la bien « garder; mais en se retirant ils se réu- « nissaient, les Autrichiens au contraire « s'éparpillaient en avançant dans le « bois . Il arrivait ainsi un moment où « les troupes prussiens n'avaient plus « en face d'eux qu'un très-petit nombre « de leurs adversaires; ils en profitaient « alors pour les attaquer, les repousser, « et ceux-ci entraînaient dans leur fuite « toute la foule qui se trouvait éparpil- « lée en arrière, les Prussiens reve- « naient alors sur la lisière, et il fallait de « nouveaux efforts pour les en déloger.

Dans son intéressante étude, M. L. Metzinher trace différentes règles pour entraver, dans un bois, la marche de l'ennemi et se dérober à ses coups, ou tout au moins à sa vue, Il détermine les précautions à prendre par un détachement suivant un sentier, pour ne pas s'égarer à des embranchements de chemins, et ne pas trop s'écarter de la colonne qui suit la route principale. Il conseille d'éviter les jeunes coupes où l'on se trouve trop en terrain découvert, Il recommande de ne pas chercher à pénétrer dans les fourrées si ce n'est pour la défensive, pour protéger une retraite par exemple, attendu qu'on y marche avec trop de peine, qu'on y voit trop peu, pour ne pas s'éparpiller et se perdre de suite, et il nous dit qu'en général, pour l'offensive, on ne doit pénétrer que dans les taillis suffisamment agés, dont les tiges assez espacées permettent de voir à certaine distance.

Ces indications, que nous avons analysées sommairement, suffiront pour démontrer l'utilité de l'organisation du corps des chasseurs forestiers, qui peut fournir 7 à 8,000 hommes, et a été établi par décret du 2 Avril 1875 en voyant pour base l'ordonnance royale du 27 août 1831. — Ces chasseurs forestiers servant de guides et d'éclaireurs seront de précieux auxiliaires pour les armées, surtout dans les **contrées boisées et** montagneuses.

Le capitaine Metzinger, du 35e de ligne, nous dit dans un judicieux esprit d'observation : « Dès qu'on est arrivé « sur le théâtre des opérations et dans « le voisinage de l'ennemi, on doit, « quelles qu'aient été les fatigues de la « journée, reconnaître le terrain sur le- « quel on peut être appelé à combattre, « et tout faire pour le rendre aussi favo- « rable que possible. »

De même qu'en forêt l'arpentage est plus difficile que dans les champs voisins pour l'établissement des lignes de construction et le jalonnage entravé fréquemment par la grosseur des arbres, de même une reconnaissance militaire présente plus de difficultés en forêt qu'en terrain découvert.

Les chasseurs forestiers, durs à la fatigue et connaissant à fond le terrain, fourniront de précieux renseignements sur les chemins à l'intérieur et à l'extérieur des forêts, sur la situation des jeunes coupes et des bois plus âgés, sur les clairières, les fondrières, les particularités de la lisière du bois, etc... Leurs observations serviront à faire modifier au besoin par les chefs de corps diverses mesures stratégiques, et ces renseignements ne seront pas inutiles puisque la stratégie est un art si difficile qu'il ne permet guère de formuler longtemps à l'avance des règles invariables, surtout dans des terrains non découverts, et que souvent tout dépend du sang-froid et de l'esprit d'initiative du dernier moment pour assurer le succès.

L'article suivant extrait de la *Revue des eaux et forêts* d'octobre 1876 et relatif aux chasseurs du 7e corps d'armée sera lu, croyons-nous, avec un certain intérêt, surtout dans les départements frontières.

II

LES CHASSEURS FORESTIERS DU 7e CORPS D'ARMÉE.

Une circulaire de M. le directeur général des forêts vient de porter à la connaissance du personnel sous ses ordres les éloges que le chef de l'Etat a bien voulu décerner aux compagnies de chasseurs forestiers mobilisées à l'occasion des grandes manœuvres militaires, et les félicitations adressées à cette troupe par un ordre du jour de M. le général duc d'Aumale, commandant le 7e corps d'armée.

On lira, sans aucun doute, avec intérêt, les renseignements que nous avons pu recueillir sur le rôle confié à nos chasseurs, et sur la part qu'ils ont prise à l'action militaire dans les départements du Jura et du Doubs,

Ce sont, en effet, les treizième et douzième conservations qui ont été successivement touchées par cet essai d'application de la nouvelle organisation des compagnies forestières.

Un peloton de 84 hommes fut tout d'abord convoqué à Lons-le-Saulnier, le 8 septembre, sous le commandement de MM. Gouget, capitaine commandant, Gabet et Kornprobst, lieutenants.

Les ordres du départ émanant de l'état-major du 7e corps parvinrent individuellement à chaque homme mobilisé, qui put ainsi voyager en payant quart de place sur les chemins de fer.

Les chasseurs furent casernés dans un bâtiment public et reçurent les rations de viande et de légumes de la troupe. L'autorité militaire leur délivra, pour la durée du rassemblement, les ustensiles de campement, marmites, bidons, etc.

Les deux premières journées de séjour furent employées à des manœuvres de compagnies.

Le 10 septembre, M. le maréchal président de la République devant traverser la ville, un détachement de 40 chasseurs fut commandé pour faire partie du piquet d'honneur placé à la gare du chemin de fer. M. le maréchal, dès son arrivée, s'approcha du peloton, parla à plusieurs gardes et témoigna hautement sa satisfaction pour la tenue irréprochable et la belle attitude des chasseurs forestiers.

La compagnie, d'autre part, avait reçu l'ordre de se trouver le 11, dans l'après-midi, à Pont-du-Navoy. Chaque homme était muni de vingt cartouches à blanc.

Le 12, à sept heures du matin, les chasseurs, placés à l'avant-garde de la Jeanningros, coopérèrent à l'attaque du plateau de Mont-sur-Mounet, tantôt faisant le service d'éclaireurs, tantôt employés comme soutiens de l'artillerie. En outre, les hommes qui connaissaient le mieux le pays furent détachés pour guider les colonnes. Ce rôle a été également rempli par les gardes de la localité appartenant aux compagnies territoriales.

Le service des guides a surtout donné d'excellents résultats, et les officiers généraux ont loué très-vivement l'intelligence, la prudence et l'exactitude des gardes, qui ont su diriger la marche des colonnes dans les bois et sur les terrains couverts avec une précision remarquable.

Ces succès sont dus principalement à la sollicitude des agents qui exigent que les préposés acquièrent une connaissance approfondie des environs de leurs résidences respectives, tant au point de vue des voies de communication que sous le rapport des ressources de toute nature offertes par la contrée.

Dans l'inspection de Poligny surtout, cette instruction pratique est suivie de très-près. C'est un exemple qu'on ne saurait trop recommander au service forestier, principalement dans les départements frontières.

Après l'action, les troupes ont été passées en revue par le maréchal président de la République, qui a fait à la compagnie des chasseurs forestiers l'honneur de s'arrêter devant ses rangs et d'adresser la parole aux officiers et à plusieurs hommes médaillés. M. le conservateur Grandjean, qui avait voulu suivre les manœuvres afin de se rendre compte des résultats de cet essai, fut appelé par M. le duc d'Aumale et eut ainsi l'occasion de recueillir les témoignages de satisfaction accordés à son personnel.

Dans la conversation de Besançon, les gardes ont été employés isolément, du 1er au 5 septembre, à éclairer et à guider les colonnes qui occupaient les environs de la place.

Le 11 du même mois, un peloton de 72 hommes, sous le commandement de M. le capitaine Mourgeon, ancien officier au régiment forestier, et des lieutenants Dubouchez et Javel, fut rassemblé au chef-lieu. La compagnie se trouvait le lendemain placée dans la rue de la Préfecture, lors de l'entrée de M. le président de la République.

L'apparence martiale de la troupe et sa tenue correcte lui valurent un succès très-vif dont la presse locale s'est fait l'écho sympathique.

Le 13, à dix heures du matin, les chasseurs forestiers entraient au fort de Montfaucon, où la compagnie fut passée en revue à quatre heures avec la garnison par M. le maréchal, accompagné du ministre de la guerre et du général en chef du 7e corps.

M. le maréchal inspecta les chasseurs avec une minutieuse attention et voulut bien charger le capitaine Mourgeon de transmettre ses félicitations aux officiers et à la troupe.

A Besançon comme à Lons-le-Saulnier, le nouvel uniforme des compagnies de chasseurs a été fort apprécié pour son élégance et sa commodité. L'approbation a été unanime de la part des généraux et de tous les officiers de l'armée.

Le premier essai de mobilisation des chasseurs forestiers a donc réussi au-delà de toute espérance.

L'expérience est faite ; chacun s'est rendu compte des services précieux que cette troupe d'élite peut rendre à celui qui voudra ou saura l'utiliser.

Les éloges qu'elle a su mériter ne pouvaient venir de plus haut; ce premier succès sera un encouragement précieux. Le corps forestier aura à cœur de perfectionner encore son organisation et son instruction militaire ; on peut compter, d'ailleurs, qu'il restera fidèle aux traditions de vaillance et d'abnégation qui ont été son honneur pendant la dernière guerre, à l'armée de l'Est comme à l'armée de Paris, et partout où le pays a fait appel à son dévouement.

JULES BERTIN,

Sous-inspecteur des Forêts de l'Etat, correspondant de la société des études historiques de Paris, etc...

Nouvelles du soir

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Réception par le Président de la République de la réponse du roi d'Italie aux lettres accréditant M. le marquis de Noailles en qualité d'ambassadeur de France auprès de Sa Majesté, et de la réponse du roi des Hellènes aux lettres mettant fin à la mission du marquis de Gabriac, envoyé extraordinaire et plénipotentiaire à Athènes.

Décret portant nominations dans la magistrature.

Nominations de percepteurs.

Jugements définitifs à fin de déclaration d'absence.

—

On nous écrit de Paris, ce matin:

« La Chambre se réunit aujourd'hui pour discuter le projet de loi sur les services hospitaliers dans l'armée et la proposition de M. Pascal Duprat, tendant à la nomination d'une commission d'enquête parlementaire sur les emprunts étrangers. Sur cette dernière proposition, M. Edouard Lockroy doit prendre la parole.

» Le Sénat qui a, comme on le sait, laissé à son président le soin de le convoquer lorsqu'il serait nécessaire, sera appelé à se réunir lundi prochain. Dans cette séance, plusieurs rapports importants seront déposés, notamment celui du général Pourcet, sur le projet de loi relatif à la réforme du corps de l'état-major.

» Le *Petit Parisien* dément la nouvelle de quelques journaux d'après lesquels le centre gauche et la gauche lutteraient pour l'exclusion de M Gambetta, comme président de la commission du budget, le candidat du centre gauche contre lui étant M. Germain, directeur du Crédit lyonnais,

» Une compétition entre M. Gambetta et M. Germain pour la présidence de la commission du budget ne saurait, en effet, se concevoir, puisque M. Germain déclare hautement qu'il ne veut même pas faire partie de la nouvelle commission et qu'il ne sera pas candidat dans son bureau dont fait précisément partie M. Gambetta.

» Cette fois, dit *Paris Journal*, la circulaire du prince Gortschakoff, dont l'existence a été ces jours-ci affirmée un peu prématurément, puis démentie, est une vérité, nous le tenons de bonne source. »

Le même journal, dit ailleurs :

« Six mois durant, toutes les forces militaires de l'empire ottoman ont été tenues en échec par 6000 Russes, autant de Monténegrins et 50,000 Serbes. La Porte a triomphé; mais elle y a mis le temps. Le jour où elle aurait contre elle non plus une poignée de volontaires russes, de pasteurs du Monténégro et de paysans serbes, mais l'Europe unie, celle-ci l'écraserait pour ainsi dire, d'un souffle et d'un regard. »

» Voilà ce que la Turquie doit se dire. Elle voulait rester maîtresse chez elle. Elle l'est. On va voir comment elle usera de son indépendance. »

«Quant à nous, Français, nous n'avons qu'un désir et qu'un intérêt dans la question : la paix. »

» Le conseil de révision a rejeté le pourvoi de Barcon, dont la condamnation à la déportation dans une enceinte fortifiée a fait quelque bruit en décembre dernier. »

—

Petite bourse du dimanche :

3 0/0 72 72,65.
5 0/0 107,15, 10, 20, 18 3/4.
Turc 11,75, 77 1/2.
Extérieure 11,34, 13/16.
Egyp 232.50.
Banque 377,50.
Italien 71,15, 20.
Chemins égyptiens 295, 29[illegible].
Egypte 6 0/0 193.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Constantinople, 22 janvier.

Les ambassadeurs ont visité aujourd'hui Midhat et Savfet pour leur présenter leurs chargés d'affaires.

Le marquis de Salisbury est parti aujourd'hui; le général Ignatieff part demain.

Berlin 22 janvier

Le *Reichsanzeiger* annonce d'après les nouvelles arrivées de Constantinople que le baron de Werter a pris ses mesures pour partir, de même que ses collègues, après le rejet par la Porte, des propositions de la Conférence.

Le plénipotentaire allemand qui doit s'embarquer sur la *pomerania* a l'intention de revenir par Syra. Il partira probablement le même jour que le général Ignatieff.

On disait que lord Salisbury partirait le premier et après lui sir H. Elliot.

Berlin, 22 janvier.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* confirme la nouvelle annonçant que la corvette allemande la *Gazelle* a reçu l'ordre de se rendre à l'île de Crète pour y relever la frégate cuirassée *Frédéric-Charles*, et visiter prochainement les ports de la Syrie.

Vienne, 22 janvier

La *Politisch Correspondent* dément que l'ambassadeur autrichien, le comte Zichy ait assisté à un banquet donné à Constantinople, par les Turcs, aux étudiants hongrois.

Même avant l'arrivée de la députation hongroise, les hommes d'Etat turcs avaient été avisés d'une façon certaine que la députation était sans mandat, et ne représentait que la personne de ses membres.

L'ambassade d'Autriche a strictement maintenu ce point de vue.

Les représentants des trois grandes puissances du Nord quitteront très-probablement ensemble Constantinople, dans la journée de mardi.

Londres, 22 janvier.

Aujourd'hui, à Rome, M Gladstone, répondant à une députation, a dit qu'il ne considérait pas le marquis de Salisbury comme personnellement blâmable pour l'insuccès de la Conférence. La Porte ayant repoussé les propositions réduites, il ne convient pas à la dignité de l'Europe de faire des nouvelles propositions. L'Europe n'aurait pas dû adresser des recommandations à la Turquie si elle n'était pas résolue à insister pour qu'elles fussent prises en considération.

Une question importante est maintenant soulevée. Il s'agit de savoir si la Porte, ayant honteusement manqué à ses promesses, doit continuer à jouir des avantages des traités de 1856. L'Angleterre porte dans cette affaire une sérieuse responsabilité. Le gouvernement doit faire connaître au pays quelles sont les conséquences de l'insuccès de la Conférence. M. Gladstone a terminé en déclarant qu'il ne voulait pas reprendre la direction du parti libéral.

Nice, 22 janvier.

Résultat des Courses.

Prix des Haras : 1er *Saint-Léger* à M. Baresse; 2e *Consolation* à sir Edouard, 17 chevaux engagés.

Grand prix de la ville de Nice : 13 chevaux engagés. — 1er *Duquesne* à M. Panlepp; 2e *Alice* à M. Exes; 3e *Blaviette* au baron Finot; 4e *Pasquin* à M. Hennessy.

Prix du Conseil général : *Fabuliste* à sir Edouard, 1er; 5 chevaux d'engagés.

Rome, 22 janvier.

Le roi restera encore quelques jours à Rome. Il recevra le commandant Hepp, attaché militaire à l'ambassade de France.

Le ministre de l'intérieur est allé passer une dizaine de jours en Calabre pour rétablir sa santé. Le président du Conseil fera l'intérim du ministère de l'intérieur pendant l'absence de M Nicotera.

L'Empereur du Brésil a fait l'ascension de l'Etna.

Syracuse, 22 janvier.

L'Empereur du Brésil est arrivé ici. Il a visité les monuments publics.

Rome, 22 janvier.

Chambre des députés. — Suite de la discussion du projet de loi relatif aux abus du clergé.

M. Chiaves appuie le projet et démontre qu'il est nécessaire et utile.

M. Minghetti, ancien président du conseil, parle en faveur d'une motion suspensive jusqu'à la discussion du nouveau code pénal.

M. Lovito accepte le projet, mais demande des modifications à l'article premier afin d'écarter les arbitres.

M. Pierantoni, rapporteur, réfute les objections des adversaires du projet et constate sa nécessité politique et juridique.

La discussion générale est close.

BIBLIOGRAPHIE

L'ouvrage le plus remarquable parmi les nouveautés du moment est certainement la *France*, d'Elisée Reclus, que publie la maison Hachette. Nous avons déjà fait l'éloge de cet ouvrage, qui a paru par livraisons durant l'année dernière. Il tient jusqu'au bout les promesses de ses débuts. Ce livre, entre les mains de notre jeunesse, aura une sérieuse influence sur le renouvellement et la popularité des études géographiques, et on lui devra en grande partie ce résultat patriotique que la France va enfin être connue des jeunes gens Français.

Nous sommes heureux de pouvoir répéter que l'auteur, tenant toujours compte des exigences d'un enseignement qui s'adresse à la jeunesse, a su éviter de parler des questions qui nous divisent. Un tel livre est un acte de patriotisme dont nous félicitons et remercions l'auteur.

Les nombreuses cartes qui accompagnent cet ouvrage ne constituent pas un Atlas de la France : l'auteur a eu soin de le dire, et cependant une bonne carte, bien complète de la France physique et politique, est nécessaire pour suivre avec fruit tous les développements de l'ouvrage. Les cartes détaillées de la France, donnant l'idée vraie de la forme du sol telle que la décrit M. Reclus, sont encore rares.

Il n'est pourtant pas possible que, cinq ans après la guerre, on puisse conseiller à des lecteurs français de faire venir de Gotha une bonne carte de France, comme on faisait en 1872. Nous aurons certainement cette année des cartes françaises de la France, d'un format classique et maniable qui permettront aux lecteurs de l'ouvrage de M. Reclus d'en compléter l'illustration, et qui viendront s'y adjoindre utilement.

La maison Hachette, nous en sommes sûrs, se chargera de nous les fournir.

Dr ALEXANDRE MICHEL.

(Extrait de la Causerie scientifique du journal *Le Monde*).

COMMERCE

Avis divers

ANVERS, 22 janvier.

Café. — Marché ferme. A livrer par *Hermania*, on a vendu 2000 balles St-Domingue Port-au-Prince à 52 1/2 cents tel quel par 1/2 kil.

Céréales. — Marché calme pour tous les grains et les affaires ont été très-limitées.

Laines. — On a fait 20 balles laine de La Plata en suint.

Saindoux. — Pour la consommation on a fait des affaires régulières à prix fermes; Wilcox et Faierbanks fl. 31 1/4 en détail et fl. 31 par partie par 50 kil.

Sucres de betteraves. — On cote 88 degrés fr. 72, par 100 kil.

Pétrole. — En hausse. On a payé le disp. 52 à 52 1/2; le cour. du mois 52 à 52 1/2; janv. 52. On cote: disp. 53; le cour. du mois 53; fév. 52 1/2; mars 48; avril 48.

Havre, 22 janvier.

Deux heures. — La semaine s'ouvre avec une demande assez suivie pour les cotons, surtout pour le disponible en provenances des Etats-Unis et de l'Inde (Surate et Madras). Les cours restent très-fermes, sans changement (sauf pour les Madras, qui se raisonnent en hausse), sur la base de : fr. 81 le très-ord. N.-Orléans; fr. 79 le bas dito, et fr. 82 le très-ord. Georgie.

A livrer, les cours restent à peu près stationnaires, dans la parité de fr. 84 pour le *low-mid* N.-Orleans.

Quatre heures. — Vu le ton peu encourageant des avis de Liverpool, qui signalent de la baisse sur le livrable, notre marché aux cotons se ferme avec des affaires peu animées.

Les ventes notées jusqu'à quatre heures vont, en somme, à 2.960 B., y compris : ces 977 B. à livrer : 667 B. des E.-Unis, disp., à divers prix; 100 B Oomra. de fr. 68 à 70; 1,005 B. Madras, de fr. 67 à 68, et 155 B. Dhollerah, de fr. 68 à 70.

A terme, on a traité, ce matin, du *low-mid.* N.-Orleans, sur juin et juillet, à fr. 84 50, et sur mai-juin, à fr. 84.

Cours commerciaux de la Bourse de Paris.

du 22 janvier.— 6 heures du soir

Huile de colza	96	Raffinée	100 .. à .. ..
id. courant	96	Farine 6 m. c.	62 50 .. ..
id. fév	96 25 50 ..	id. fév.	63 50 .. ..
id. mars avril	96 75	id. mars avril	64 25 .. ..
id. 4 dern.	94 75	id. 4 de mars	63 .. .. ..
id. 4 d'été	97 75	id. 4 de mai	.. ..
Huile de lin d.	71 50	Farine sup.	59 75 .. ..
id courant	71 50	id. fév.	60 .. .. ..
id fév	72 50	id. mars avril	60 75 61 ..
id. mars avril	73 50	id. 4 de mars	61 62 25 ..
id. 4 dern.	74 75	id. 4 de m.	.. ..
id 4 d'été	74 75	Darblay	.. ..
Spiritueux d.	.. .. ..	Blés courant	28 50 75 ..
id. courant	66	id. fév	28 75 .. ..
id. fév.	66 50	id. mars avril	29 25 50 ..
id. mars avril	67 50	id. 4 de mars	30 25 .. ..
id 4 d'été	68 50	id. 4 de m.	.. ..
Sucre 88 d. 10/13	7r 50	Seigle courant	19 50 .. ..
id. 3/6 disp	77 50	id. fév	20 25 50 ..
id. blanc 3/6.	88 50	id. mars avril	20 75 .. ..
id. fév	89 50	id. 4 de mars	21 25 .. ..
id. 4 prem.	83	id. 4 de m.	.. ..
id. 4 de mars	.. ..		

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 du 22 janv

SUCRES	Cours off.		offert		Demand	
Sucre ind. 88 degrés	..	..	..	..	..	..
— — n° 7 à 9	..	..	..	..	..	..
— en pain, 6 k. 1.	..	..	..	..	..	..
Sucre n° 3 à 13	..	..	..	..	..	..
3/6 betterave, disp.	62	..	..	..	..	..
— — courant	..	..	..	..	..	..
— fin, 1er q. disp.	..	..	..	..	..	..
— — courant	68		..	..	..	..
— Mélasse dispon.	63	..	..	..	..	..
— à livrer à terme	..	..	..	..	..	..
— — à janvier	..	..	..	..	..	..
— — à d'été	67	..	..	..	..	..
— — à derm., m.	..	..	..	61	60	..
— 3 prochains.	..	..	..	64	63	75

Cours officiels de la Bourse

22 janvier — 5 h. soir.

Huiles de Colza en f. d.	95 ..	Certificat de sortie	74 50 .. ..
id. en tonnes	98 ..	Mélasse de 1.100 k. d.	14 50 ..
id. épurée	100 ..	id. de raffinerie	15 .. ..
Huile de lin en fûts d.	71 50	Spiritueux 1.litre q.	65 50 ..
id. en tonnes	73 50	Farines 8 m. 158 k. d.	63 50 ..
Sucre betterave 10/13d.	71 ..	id. supérieur	70 50 ..
id. 3/6 disp.	76 ..	Suifs	95 ..
id. blanc 3 disp.	82	Haïti	900
id. bonne sorte	100 ..	Rio	180
Cafés 100 k. Para	180	Guayaquil	100
Cafés 100 k. ent. Java	230	Trinité	165
id. Bahia	110	Caraque	200 à 190
id. Ceylan	220		
id. [illegible]	160 ..		

COURS DES HUILES DE LILLE DU 22 JANVIER

	HUILES l'hectolitre	GRAINES l'hectolitre	TOURTEAUX les 100 kil.
Colza	89	95 .. 97 50	19 50 21 ..
— [illegible]	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette	.. ..	31 .. 33 ..	19 19 .. ..
[illegible]	.. ..	.. ..	.. ..
[illegible]	79	18 .. 20 ..	18 50 .. ..
[illegible]	.. ..	15	15 50 .. ..
[illegible]	65	24 .. 25 50	20 .. 21 ..
[illegible]	63 50	22 .. 22 50	27 .. 29 ..

[illegible] ET MONNAIES

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

[illegible]	à trois mois.	
1 [illegible] Amsterdam	206 3/4 à 207 1/4	et à 0/0
1 1/2 Allemagne	192 .. — 192 1/4	— 4 0/0
6 0/0 Madrid	491 .. — 493 ..	— 4 0/0
6 Barcelone	504 .. — 506 ..	— 4 0/0
6 [illegible] Lisbonne	545 .. — 547 ..	— 4 0/0
6 [illegible] Vienne	196 1/2 — 197 1/2	— 4 0/0
[illegible] Trieste	.. — .. —	— 4 0/0
6 1/2 Saint-Pétersbourg	300 .. — 305 ..	— 4 0/0
	A court échéance	
2 0/0 Amsterdam	206 1/2 — 207 ..	et à 0/0
1 1/2 Allemagne	191 3/4 — 192 ..	— 4 0/0
6 0/0 Madrid	493 .. — 494 ..	— 4 0/0
6 0/0 Barcelone	503 .. — 505 ..	— 4 0/0
6 0/0 Lisbonne	545 .. — 48 ..	— 4 0/0
5 0/0 Vienne	195 1/2 — 196 1/2	— 4 0/0
[illegible] Trieste	.. — 0/0	— 4 0/0
6 1/2 Saint-Pétersbourg	302 1/2 — 307 1/2	— 4 0/0

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE

	à trois mois	
2 0/0 Londres	25 12 1/2 à 25 18 1/2 m.	3 0/0
2 1/2 Belgique	1 1/8 — pair p.	— 3 0/0
5 0/0 Italie	8 1/8 o. — 7 7/8 p.	— 3 1/2
1 1/2 Suisse	1/16 p. — 1/16 b.	— 3 0/0
	A courte échéance	
2 0/0 Londres	25 09 0/0 — 25 14 0/0	— 3 0/0
2 1/2 Belgique	3/16 p. — 1/16 b.	— 3 0/0
5 0/0 Italie	8 1/4 p. — 8 0/0 p.	— 3 1/2
1 1/2 Suisse	3/16 p. — 1/16 b.	— 3 0/0

— Nous engageons vivement nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit offerte par la maison **Abel Pilon et Cie**, de Paris, pour l'achat de la librairie et de la musique.

Refusez toute Contrefaçon

— N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dyssenterie coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est, en outre, la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance.—85.000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Wurzer, etc., etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. — N° 46,270 : M. Roberts, d'une consomption pulmonaire avec toux, vomissements constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744 : le docteur médecin Shorland, d'une hydropsie et constipation.— N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée*, en boîtes de 12 tasses 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 288 tasses, 32 fr.; de 576 tasses, 60 fr. ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. *franco*.— Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien Grand-Place; Morelle-Bourgeois; Desfontaines, épicier sur la place; Léon Danjou, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Cie Place Vendôme, 26 à Paris